

## Trois questions à John Stacey, nouveau président de la CEPEJ

Nous avons interviewé M. de Santis en décembre 2006 à l'occasion de son élection (voir l'article sur notre site). Nous posons aujourd'hui les mêmes questions à M. Stacey :

**M. Stacey, vous avez été élu ce matin président de la CEPEJ.**

**Quelles sont vos impressions ?**

Bien que ma candidature à la présidence de la CEPEJ était connue de tous et que j'ai reçu de nombreux messages de soutien, rien n'est jamais acquis. Je me suis d'ailleurs tellement convaincu qu'il pouvait y avoir un autre candidat que j'étais même très nerveux au moment du vote. En définitive, j'étais le seul candidat et aucun vote n'a été nécessaire. Je suis très reconnaissant du soutien et de la confiance que les États ont bien voulu placer en moi et ferai tout pour être à la hauteur de leurs attentes. Naturellement, je suis très enthousiaste et impatient de travailler avec les nombreux amis que j'ai rencontrés pendant ma vice-présidence et j'ai le privilège de considérer l'UIHJ comme une amie très proche.

**Quelles sont vos objectifs pour les prochaines années ?**

La CEPEJ a maintenant plus de huit années d'existence. Elle a produit pendant cette période des rapports d'évaluation, des guides de bonnes pratiques et de nombreux autres études et outils de management pour aider à améliorer l'efficacité et la qualité de tous les aspects de la vie judiciaire, en y incluant l'exécution. Mais il ne servirait à rien de continuer à travailler si nous n'aidions pas les États membres à mettre en œuvre nos idées et nos conseils. Je souhaiterais que la CEPEJ devienne plus proactive en soutenant activement les experts nationaux dans leurs efforts pour convaincre les décideurs, dans chaque pays, de mettre en œuvre les résultats de nos travaux. J'ai aussi conscience que la CEPEJ a accès à un niveau d'expertise très important par le biais des organisations observatrices. L'UIHJ a démontré la valeur de ces liens dans la mesure où vous avez collaboré avec la CEPEJ dans la rédaction des lignes directrices sur l'exécution et j'aimerais développer cette collaboration avec d'autres organisations qui partagent un objectif commun.

**Comment la profession d'huissier de justice peut-elle s'inscrire dans les travaux de la CEPEJ ?**

Dans de nombreux pays, le rôle d'un huissier de justice fait partie intégrante du système judiciaire et ne devrait pas être ignoré. Comment peut-on évoquer le procès d'un bout à l'autre sans y inclure le travail d'un huissier de justice ? La Cour européenne des droits de l'homme a établi clairement que les retards dans l'exécution des décisions de justice est autant une violation de l'article 6 que les retards dans le procès lui-même. Je crois également que notre travail relatif à l'exécution n'est pas achevé. Nous avons présenté des lignes directrices pour le secteur de l'exécution. Mais nous ne nous sommes pas encore intéressés aux procédures d'exécution elles-mêmes et aux pouvoirs des huissiers de justice. Je sais que l'exécution des décisions de justice est un problème mondial mais j'aimerais que le groupe de travail sur l'exécution puisse se constituer à nouveau (si le budget le permet) pour réfléchir à un modèle concernant les pouvoirs et les choix mis à la disposition d'un huissier de justice. J'attends donc avec impatience de pouvoir travailler à nouveau avec l'UIHJ.

**Et l'UIHJ sera heureuse de travailler à nouveau et vous souhaite un excellent mandat !**

## Three questions to John Stacey, new president of the CEPEJ

We had interviewed Mr. de Santis in December 2006 at the time of his election (see the article on our site). We ask today the same three questions to Mr. Stacey:

**Mr. Stacey, you were elected this morning chair of the CEPEJ.**

**What are your impressions?**

Although I had made it no secret that I was intending to stand for the Presidency and I had received many messages of support I did not assume anything there was always the possibility of another candidate. I was so successful in convincing myself that I might have an opponent that I became extremely nervous about the vote. In the end I was unopposed and no vote was required. I am very grateful for the support and confidence the member states have in me and I hope that I live up to their expectations. Of course I am now very excited about the future and look forward to working with the many friends I have made during my time as Vice President and I feel privileged to count the UIHJ as one of those friends.

**What are your objectives for the next years?**

The CEPEJ has been in existence for over 8 years and in that time it has produced evaluation reports, best practice guides and many other studies and management tools to help improve the efficiency and quality of all aspects of judicial life, including enforcement. But I see no point in continuing with this work unless we do more to help member states implement our ideas and guidance. I therefore would like to see the CEPEJ become more proactive by actively supporting National Experts in their efforts to persuade the decision makers, in their Countries, to implement the results of our work.

I also recognise that the CEPEJ has access to a huge amount of expertise in the form of our observer organisations. The UIHJ demonstrated the value of these links in the way you collaborated with the CEPEJ in the production of the enforcement guidelines and I would like to develop this collaboration with other organisations that share a common goal.

**How the occupation of judicial officer can fall under the work of the CEPEJ?**

The role of the judicial officer is, in many Countries, integral to the judicial system and should not be ignored. How can you not look at the end to end process of court proceedings without including the work of the judicial officer. The ECtHR has made it clear that delays in enforcing court orders is just as much a violation of article 6 as delays in the hearing itself. I also believe we have some unfinished business with enforcement. We have produced the guidelines for the enforcement industry. But we have not looked at the actual methods of enforcement and the powers of the judicial officer (bailiff). I know that difficulties in enforcing court orders is a World wide problem but I would like to see the Enforcement Group re-established (budget permitting) to see if it can develop a model for the powers and options the judicial officer should have available to them. I certainly look forward to working with the UIHJ in the future.

**And the UIHJ is also looking forward to working with you and wishes you a fruitful mandate!**